



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AACC renouvelle en partie son Conseil d'Administration

Paris, le 16 juin 2010 – L'Assemblée Générale de l'AACC, Association des Agences-Conseils en communication, s'est tenue hier soir sous la présidence de Nicolas Bordas. A cette occasion, le Conseil d'Administration a été partiellement renouvelé.

Neuf nouveaux administrateurs ont été élus :

Philippe	ADENOT	Lowe Stratéus
Gildas	BONNEL	Sidièse
Patrick	CAUVIN	DDB LIVE for People
Michèle	FERREBEUF	McCann Paris
Benoît	de FLEURIAN	Ogilvy & Mather
Alain	GRAULICH	Nautilus C&P
Patrick-M	TOUITOU	Les Jardins de la Cité
Laurence	VIGNON	Textuel La Mine
Robert	ZARADER	Equancy &Co

Ont été réélus :

Valérie	ACCARY	BBDO Paris
Raphaël	de ANDREIS	BETC Euro RSCG
Odile	FINCK	Action d'Eclat
Benoît	HERY	Draftfcb
Benoît	de LAURENS	Lowe Stratéus
Didier	LE BAGOUSSE	HPS
Vincent	LECLABART	Australie
Frédéric	TORLOTING	Young & Rubicam
Jérôme	TOUCHEBOEUF	Fullsix
Christian	VERGER	Publicis Dialog

Par ailleurs, Nicolas Bordas, Président de l'AACC et Marie-Pierre Bordet, Vice-Présidente Déléguée Générale de l'AACC, ont dressé un bilan très positif des différentes actions menées par les différentes délégations, commissions et l'Interdélégation de l'AACC depuis un an.

« Malgré un contexte difficile cette année, notre syndicat n'a jamais été aussi soudé avec une volonté commune de mettre en exergue la valeur des métiers de la communication, la responsabilité sociétale et l'attractivité de nos agences », souligne Nicolas Bordas.

Les trois priorités annoncées par Nicolas Bordas en juin dernier au moment de son élection ont en effet été largement appliquées avec :

- une ouverture des délégations à de nouveaux métiers avec la création de la délégation Communication éditoriale en janvier dernier et une coordination beaucoup plus efficace de l'Interdélégation pilotée par Catherine Michaud. Par ailleurs, le projet de création d'une délégation Brand Design et d'une délégation Entertainment est en cours.
- l'optimisation de la réactivité de l'AACC à travers une nouvelle organisation autour de trois pôles baptisés Société (présidé par Pierre Siquier), Valeur (présidé par Laurent Habib) et Talent Attractivité Formation (présidé par Pierre Le Gouvello) qui ont initié de vastes chantiers dans leurs domaines respectifs avec notamment l'élaboration d'indicateurs RSE, les pratiques des compétitions, la formation, l'attractivité de nos métiers...
- une prise de parole plus réactive, offensive et positive sur des sujets qui touchent la communication, la publicité, la création avec la création du Comité Image (piloté par Benoît Héry).

A noter aussi que depuis juin 2009, 20 nouvelles agences ont rejoint l'AACC, ce qui n'était par arrivé depuis 2005 !

A propos de l'AACC - Créée en 1972, l'AACC, Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884.

Représentant plus de 80 % de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, marketing services, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication événementielle et communication éditoriale.

L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

www.aacc.fr

Contact presse :

Emilie Rohmer - erohmer@aacc.fr - 01 47 42 27 26